



# TARIFICATION 2017

## Forfaits par nuitée par personne

	Aventurier	Rustique	Auberge	Gourmand	Tout inclus	Chalet privé
	Camping sans service	(Apporter votre BBQ)	Auto-cuisine	Avec repas (3)	Repas + animation + hébergement	Exclusif
5 ans et -	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	22,50 \$	100\$ par nuit (capacité de 2 à 4 personnes)
6 à 12 ans	9,00 \$	18,50 \$	24,75 \$	42,00 \$	52,00 \$	
13 ans et +	18,00 \$	30,50 \$	37,75 \$	61,00 \$	72,00 \$	

Avec la participation financière

\*\*\* Prévoir 5\$ par ballot de bois.

**Minimum 35 personnes sur le site requis pour ces 2 forfaits.**



### Conditions diverses

### \$\$\$ Rabais de 2,50\$ / personne / nuit sur les prix indiqués, sauf du 18 juin au 30 septembre

Pour tous ces forfaits, un minimum de 2 personnes par unité (chambre) est requise. Autrement, une pénalité de 22\$ par nuit sera chargée.

Les heures d'arrivée et de départ sont entre 9h00 et 16h00. Sauf le vendredi soir de septembre à juin où l'arrivée peut être jusqu'à 20h30.

La particularité du CFSU est la solidarité et la collaboration entre ses utilisateurs. Bien qu'il est possible de se ressourcer en solitaire, ne soyez pas surpris si certains vous abordent pour socialiser! Nous ne pouvons pas vous garantir la quiétude ou l'isolement complet.

L'exclusivité du site n'est pas incluse, sauf indication spécifique au contrat. Dans un tel cas, les frais d'exclusivités se calculent ainsi (125 - nombre de participants payant x 7\$)

Aucun crédit ne sera fait pour des repas en moins. Que ces repas soient annoncés lors de la réservation ou non.

Lorsque des repas sont inclus, ceux-ci doivent être consécutifs (souper-déjeuner-dîner ou déjeuner-dîner-souper ou dîner-souper-déjeuner).

Un nombre minimal de 35 personnes présentes sur le site est requis pour que les repas soient disponibles (forfait gourmand ou tout inclus).

Nous servons uniquement les spécificités alimentaires suivantes : végétarien, œuf et produits laitiers, porc, arachides, fruits exotiques et fruits de mer.

Les tarifications sont sujets à changement sans préavis.

Les modalités inscrites dans l'Info-Kit qui vous est remis lors de l'inscription font partie du contrat. Tout non respect entrainera des sanctions.